



21 heures

# FORMATION DES MEMBRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

## Compétences visées



La formation du CSE vise à doter les membres élus des compétences nécessaires pour remplir efficacement leurs missions, en comprenant les bases légales, en assurant la santé et la sécurité au travail, en maîtrisant le fonctionnement pratique du CSE.



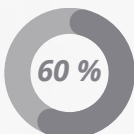
[Demande de devis](#)



## Objectifs (être capable)

- Comprendre le rôle et les missions du CSE selon le Code du Travail français
- Maîtriser les dispositions légales et réglementaires (Articles L4121-1 et suivants)

**Théorie**



**Pratique**



### Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

### Connaissance des bases légales et réglementaires du CSE

- Comprendre le rôle et les missions du CSE selon le Code du Travail français
- Maîtriser les dispositions légales et réglementaires (Articles L4121-1 et suivants)
- Introduction au CSE et à ses missions

### Santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

- Identifier les responsabilités du CSE en matière de SSCT
- Savoir mener des actions concrètes pour améliorer les conditions de travail
- Étude de cas et discussions sur les actions à entreprendre

### Fonctionnement pratique du CSE

- Comprendre le fonctionnement des réunions et des commissions du CSE
- Savoir établir un ordre du jour et prendre des décisions
- Organisation des réunions du CSE
- Composition et rôle des différentes commissions

### Relations avec l'employeur et communication

- Apprendre à négocier et à consulter l'employeur
- Améliorer la communication interne et externe du CSE

### Gestion des ressources et des conflits

- Connaître les ressources disponibles pour le CSE
- Savoir gérer les conflits au sein du CSE

### Évaluation et conclusion

- Évaluer la formation et ses impacts sur les participants

### Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

**En intra ou en inter-entreprise**

De 4 à 10 personnes

**Public concerné**  
Elus du CSE

**Prérequis**  
Être membre du CSE

**Profil des intervenants**  
Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail

**Modalités d'évaluation**

- Evaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

**Méthodes pédagogique**  
Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique

**Moyens pédagogique**  
Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

**Document pédagogique**  
Remise d'un livret "Le Comité Social et Economique" à chaque apprenant

**Attribution finale**  
Certificat de réalisation

**Textes applicables**  
Code du Travail - Article L2311-1



**Personne en situation de handicap**  
Contactez notre référent



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation



**Maintien des connaissances**  
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr